



La Gazette du Canada : la démocratie en action

Introduction

La *Gazette du Canada* est l'une des plus anciennes et des plus importantes publications du gouvernement fédéral et constitue un lien essentiel entre le gouvernement et ses citoyens. Elle permet à tous les Canadiens d'avoir accès aux lois et aux règlements qui régissent leur vie quotidienne et aide le secteur privé à respecter les prescriptions de la loi.

Comme journal officiel du gouvernement du Canada, la *Gazette du Canada* publie les proclamations, les avis et les règlements officiels à l'intention de tous les Canadiens. Depuis sa première édition, publiée en 1841 par l'Imprimeur de la Reine pour la province du Canada, jusqu'à nos jours, la *Gazette du Canada* demeure une source fondamentale de documentation sur l'évolution de l'histoire, de la société et de la démocratie au Canada.

Maintenant numérisée, le site Web de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), *Chronique d'un pays : la Gazette du Canada*, permet aux élèves de faire des recherches dans environ 9 000 éditions des années 1841 à 1997 (les éditions publiées depuis 1998 sont disponibles sur le site Web de la Direction de la Gazette du Canada). La base de données du site Web de BAC sur la *Gazette du Canada* permet d'explorer le contenu par date ou par édition, et d'effectuer des recherches par mot-clé. L'utilisateur peut se servir à la fois de la fonction de navigation et du tourne-page pour faciliter l'accès aux documents dans les deux langues officielles.

Les trois activités suivantes permettront aux élèves :

- D'étudier un sujet précis, soit « l'utilisation de la marijuana à des fins médicales », ainsi que l'historique et les lois s'y rapportant, et de discuter en classe des enjeux, de l'importance de l'avis du public et du résumé de l'étude d'impact de la réglementation.
- D'étudier, en petits groupes, d'importants sujets ou enjeux récents ainsi que de trouver des lois et des règlements d'importance historique s'y rattachant. Les élèves réaliseront un graphique sur des lois et des règlements choisis au moyen d'une recherche par mot-clé portant sur : les femmes et le suffrage, les décisions historiques en matière de droits à l'égalité, la *Loi sur les mesures d'urgence* et les récentes décisions concernant la lutte contre le terrorisme, la protection de l'environnement au Canada ainsi que les événements historiques relatifs aux relations entre francophones et anglophones. À la suite de leurs recherches, les élèves résumeront leur opinion sur les répercussions des lois et des règlements antérieurs vis-à-vis des enjeux actuels.

- De mettre en application ce qu'ils ont appris sur le processus de réglementation par la rédaction, en classe, de leur propre règlement en suivant le processus exposé dans la *Gazette du Canada*. Les élèves partageront ensuite leurs connaissances et leur compréhension concernant le processus de réglementation (par la création d'un règlement sur l'intimidation, par exemple).

Modifications proposées pour les élèves ayant besoin de soutien :

1. Aider les élèves à lire l'information et à choisir des références pertinentes.
2. Utiliser des techniques de soutien à l'apprentissage, par exemple, fournir des phrases de départ ou des listes de mots-clés aux élèves ayant de la difficulté à écrire. Aider les élèves à organiser et à présenter leurs idées.
3. Simplifier la recherche en éliminant certaines tâches, comme l'utilisation d'un organisateur graphique, ou en permettant aux élèves de faire leur présentation avec des notes seulement.
4. Donner plus de temps pour faire l'activité.
5. Offrir le soutien d'un enseignant ou d'un tuteur pendant le travail individuel.
6. Permettre aux élèves de dicter l'information pour retranscription.
7. Permettre aux élèves de présenter l'information sur cassette audio.
8. Permettre aux élèves dont le français est la langue seconde de préparer leur exposé dans leur langue maternelle, si le matériel nécessaire est disponible. La présentation orale devra toutefois se faire en français.
9. Permettre aux élèves de participer aux activités de leur groupe selon les moyens qui leur conviennent le mieux, comme la représentation visuelle, l'exposé oral et la représentation dramatique, ou en mettant à contribution leurs compétences techniques.